



# Compte-rendu de la CAP des Chargés d'études documentaires - 17 mai 2016

L'administration en a déjà diffusé un compte rendu, très synthétique, dès le lendemain soir sur [liste.rrh@culture.gouv.fr](mailto:liste.rrh@culture.gouv.fr) et [culture@culture.gouv.fr](mailto:culture@culture.gouv.fr) et téléchargeable sur [Sémaphore](#).

Etaient présents

## Représentants de l'administration

**Madame Claudine MESCLON (Présidente).** Sous-directrice des métiers et des carrières, SG

**Madame Fleur THEVENIN.** Responsable ressources humaines, DGP/SIAF

**Monsieur Olivier BRICET.** Chef du bureau de la filière des professionnels des bibliothèques, DGMIC-SLL-DRAT

**Madame Marie CHAUBON.** Adjointe au chef de service de gestion du personnel du Louvre, Musée du Louvre-DRH

**Madame Martine RUAUD.** Adjointe au chef du bureau des ressources humaines, DGP-SDAFIG

**Madame Monique CLAUSTRE.** Chargée de mission, SG/Département de la programmation des moyens, pôle autorité d'emploi

Etaient également présents pour l'administration

**Madame Marie-Anne Guichard-Le-Bail, Mmes Isabelle Guidicelli, Myriam Leibnitz, Angelica Ferreira** (gestionnaires de carrière) ainsi que M. Franz Niedergang du SRH.

## Représentants du personnel

**Isabelle FOUCHER, Edith MATHIS, Jean-Christophe TON-THAT, Christine VELUT** (CGT)

**Catherine CATINUS, Sandrine LACOMBE, Claudie LE COSSEC, Alain PREVET** (CFDT-CFTC-UNSA)

### **1/ Approbation du procès-verbal de la CAP du 5 novembre 2015**

Ce point est remis à la prochaine CAP, les représentants du personnel ayant reçu le procès-verbal au moment de la séance de travail du matin et n'ayant pas eu le temps d'en prendre connaissance.

### **2/ Examen des demandes de mouvements**

21 postes ont été soumis à l'avis de la CAP.

Il est frappant de constater qu'encore une fois le ministère recrute de plus en plus d'agents d'autres corps ou non issus du corps des CHED des ministères de la Culture et de l'Éducation nationale ou encore de la fonction publique territoriale par détachement et sous réserve de disponibilité budgétaire, ce qui signifie une "priorisation" qui tarde souvent à venir (revoir nos comptes rendus de CAP).

Vos représentants CFDT-CFTC-UNSA sont attentifs au recrutement et privilégient les candidatures CHED sur des postes CHED.

La CAP a donc émis un avis favorable pour :

- **Nicolas JOUHAUD** du ministère de la Défense pour les Archives départementales de la Manche
- **Aude POTHIER** des Archives départementales des Ardennes vers les Archives départementales de l'Yonne
- **Sabine CAUMONT** du musée de Gravelotte (57) vers la DRAC Alsace/Lorraine/Champagne-Ardenne, site de Metz
- **Florence ERTAUD** vers la médiathèque de l'architecture et du patrimoine
- **Sophie DAENENS** de la MAPA vers la DGP, base Joconde
- **Coralie GARCIA BAY** de la DRAC Centre Val de Loire vers les Archives départementales de Guyane
- **Marie LLOSA** de l'ONAC vers les Archives départementales du Lot
- **Alexis DOUCHIN** de la ville d'Antony vers les Archives nationales site Pierrefitte
- **Anne LE FOLL** du ministère de l'Enseignement supérieur vers les Archives nationales
- **Anne ROHFRIE** du ministère de l'Enseignement supérieur vers les Archives nationales, site Pierrefitte
- **Anne-Emilie ANDRES** des Archives départementales des Yvelines vers les Archives départementales de la Loire
- **Françoise AUJOGUE** du ministère des Affaires étrangères vers le Mobilier national
- **Marie-Liesse BOQUIEN** du C2RMF vers le musée d'Orsay
- **Angelina MESLEM** du ministère de la Défense vers la DGP-Service des musées de France
- **Claire AUBARET** de la DRAC Auvergne/Rhône-Alpes vers la DRACLanguedoc/Midi-Pyrénées
- **Jessica HUYGUE** des Archives nationales vers les Archives départementales du Calvados

Cinq postes n'ont pas été pourvus dont quatre pour lesquels les candidatures seront soumises à l'arbitrage ministériel.

La CAP a été informée des mouvements suivants :

- **Céline ROBIN** des Archives nationales site de Pierrefitte vers le site de Paris
- **Véronique DIGNAC-CAVALIER** du laboratoire de recherches des monuments historiques vers l'Ecole d'architecture de Marne-la-Vallée
- **Véronique KIENTZY** du musée d'Orsay vers la médiathèque de l'architecture et du patrimoine

En marge de ces recrutements, plusieurs remarques et questions sont abordées :

- **Situation du C2RMF** très compliquée et dégradée : en raison de l'éclatement du SBAG, 34 agents sont partis et le C2RMF a reçu les attributions de la bibliothèque centrale pour les 34 musées nationaux ; pour ces compétences, il reste donc 3 agents au lieu de 9, de nouveaux agents n'arrivant pas sur les postes vacants, les autres agents étant en souffrance en raison de cette situation. Cela génère aussi un blocage sur les services : les commandes 2015 ne leur sont toujours pas parvenues et il n'est toujours pas possible de passer commande pour 2016.
- **La situation dans les DRAC**, consécutivement à la fusion des régions, reste compliquée, générant encore des souffrances, des questions et des dysfonctionnements.
- **Les représentants du personnel souhaiteraient que toutes les candidatures sur les postes vacants soient communiquées** y compris lorsqu'elles semblent, pour une raison ou une autre, vouées à l'échec. Il est répondu que la CAP n'est compétente que sur le corps donc on ne mentionne pas les autres, notamment quand elles sont prises sur le titre 3 du budget... C'est encore une fois le recrutement du musée du Louvre qui est visé. Concernant les postes de régisseurs postés sur la BIEP, il est demandé si la rédaction d'un projet de service (motif qui a pénalisé certains candidats) était demandée lors de la publication du poste et si cela est judicieux de demander cela à un candidat extérieur à l'établissement. La représentante du Louvre apportera une réponse à la prochaine CAP.

### **3/ Examen des demandes de détachement**

Consécutivement à l'examen des mouvements d'agents, dix demandes de détachement sont examinées : 8 ont reçu l'avis favorable de la CAP, 2 sont mises à l'arbitrage.

À ceux-ci, il faut ajouter les agents recrutés lors de précédentes CAP qui sont toujours en attente de priorisation :

- Isabelle PINEL (depuis mars 2015)
- Paul-Henri LECUYER (depuis juin 2015)
- Corinne MIRALLES (depuis juin 2015)
- Frédéric DOUAT (depuis novembre 2015)
- Leïla SALHI (depuis novembre 2015)

#### **4/ Examen des demandes d'intégration**

Isabelle PEREZ-BASTIE, Fabien BORDELES, Nadia BRAHAM et Florence BRONES ont reçu un avis favorable pour leur intégration dans le corps.

#### **5/ Examen du tableau des réductions d'ancienneté au titre de 2015**

351 mois de bonification seront distribués, les agents dont le CREP n'a pas encore été reçu par l'administration auront leur bonification lors de la prochaine CAP. En effet, à ce jour, seuls 51,8 % des fiches ont été retournés, une campagne de rappel sera lancée après l'été.

#### **6/ Questions diverses**

- **Procédure Sauvadet** : elle a permis à 26 lauréats de prétendre à l'intégration dans le corps. 11 d'entre eux ont donc été recrutés au 8 mars, 10 autres au 1<sup>er</sup> avril, les derniers en mai (sauf 1 qui a refusé et 1 autre en attente d'acceptation de son affectation). Ils entrent donc dans une période de stagiairisation et pourront participer au mouvement après leur titularisation.
- **Le RIFSEEP** : le passage au RIFSEEP, régime indemnitaire lié aux fonctions, aux sujétions, à l'expertise et à l'engagement professionnel, nouveau système indemnitaire de la Fonction publique, a été effectué pour la filière administrative à la fin du dernier exercice. Pour les autres filières, ce sera avant le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Il y aura un groupe de travail au ministère et une cartographie métiers sera dressée. Le but est de simplifier, clarifier et structurer les régimes de la même manière.

#### **Les promotions de corps et des avancements de grade seront étudiés à la prochaine CAP.**

Nous vous rappelons que les attributions de la CAP sont listées dans le décret consultable sur [Légifrance](#) (voir article 25).

Vos représentants CFDT-CFTC-UNSA sont à votre écoute, n'hésitez pas à les contacter.

Catherine CATINUS (suppléante, classe normale) : ☎ **05 55 45 66 03**

[catherine.catinus@culture.gouv.fr](mailto:catherine.catinus@culture.gouv.fr)

Anne de CHANTERAC (suppléante, principale 1<sup>ère</sup> classe, n'ayant pu siéger) : **02 40 16 09 89**

[anne.de-chanterac@nantes.archi.fr](mailto:anne.de-chanterac@nantes.archi.fr)

Sandrine LACOMBE (titulaire, classe normale) : **05 53 69 45 93**

[sandrine.lacombe@lotetgaronne.fr](mailto:sandrine.lacombe@lotetgaronne.fr)

Marie LAKERMANCE (suppléante, principale 2<sup>ème</sup> classe, n'ayant pu siéger) : **04 91 14 28 08**

[marie.lakermance@culture.gouv.fr](mailto:marie.lakermance@culture.gouv.fr)

Claudie LE COSSEC (titulaire, principale 1<sup>ère</sup> classe) : **01 40 27 63 09**

[claudie.lecossec@culture.gouv.fr](mailto:claudie.lecossec@culture.gouv.fr)

Alain PREVET (titulaire, principal 2<sup>ème</sup> classe) : **01 40 15 35 85**

[alain.prevet@culture.gouv.fr](mailto:alain.prevet@culture.gouv.fr)